economiesuisse

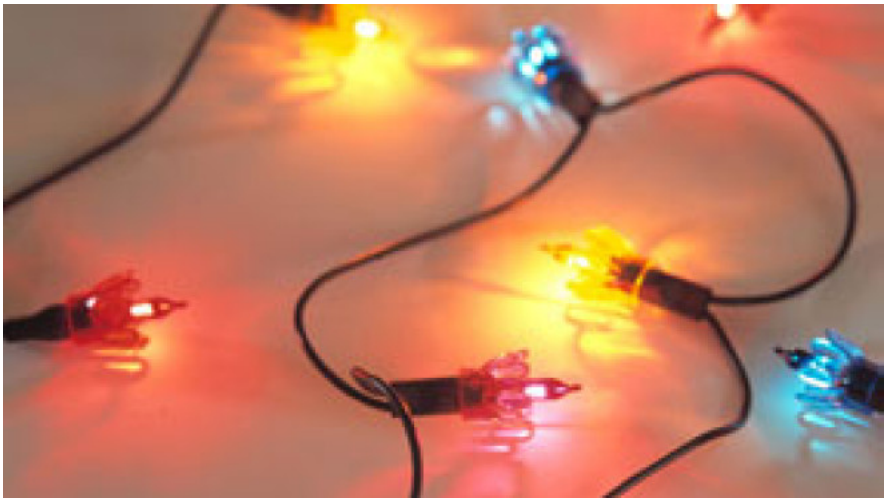

Une décision orientée à long terme pour l'avenir énergétique de la Suisse

La Commission du Conseil des États qui s'occupe de la politique énergétique (CEATE-E) demande au gouvernement d'exposer clairement les conséquences d'une sortie du nucléaire. Et elle s'oppose à une interdiction précipitée de technologies nucléaires plus sûres qui pourraient apparaître à l'avenir.
Par sa décision, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E) a fait un premier pas important vers une clarification de la future politique énergétique de la Suisse. Cette motion de la commission, adoptée sans opposition, charge le Conseil fédéral d'exposer les conséquences essentielles d'une sortie du nucléaire pour l'économie, la sécurité de l'approvisionnement et les changements climatiques. La CEATE-E a ainsi corrigé les décisions précipitées du Conseil fédéral et du Conseil national.

Du point de vue de l'économie, cette décision mérite d'être saluée. Continuer d'exploiter les centrales nucléaires existantes, aussi longtemps que leur sécurité est garantie, évite un problème d'approvisionnement abrupt aux conséquences imprévisibles pour l'économie et la société. Il revient maintenant au Conseil fédéral d'indiquer, dans le cadre de la stratégie énergétique, comment il sera possible de garantir à l'avenir un approvisionnement électrique respectueux de l'environnement et tenant compte des besoins de l'économie. La décision de ne pas interdire le développement de technologies nucléaires nouvelles et sûres constitue un autre point positif. La motion entend obliger le Conseil fédéral à suivre en permanence l'évolution des technologies énergétiques et de tenir le Parlement informé. Par sa décision, la CEATE-E a largement satisfait les préoccupations de l'économie en matière de politique énergétique.